

TOURISME ET HANDICAP

DESTINATION POUR TOUS



COMMENT DÉVELOPPER LE TOURISME ACCESSIBLE EN HÉRAULT



OBTENIR LES MARQUES NATIONALES TOURISME ET HANDICAP ET DESTINATION POUR TOUS

Elles indiquent que le professionnel du tourisme ou le territoire Destination Pour Tous ont entrepris une démarche volontaire d'accueil des publics ayant une déficience. Ces deux marques sont attribuées aux professionnels du tourisme ou à un périmètre sur un territoire répondant à l'exigence des cahiers des charges spécifiques.

L'ACTION DU DÉPARTEMENT ET D'HÉRAULT TOURISME

La mission Accessibilité, Tourisme Handicap sensibilise, accompagne les professionnels du tourisme et les territoires afin de développer les activités touristiques en faveur des personnes en situation de handicap. L'objectif est d'organiser et de promouvoir une offre complète de séjour assurant à la clientèle à besoin spécifique chaque fois que possible la continuité de la chaîne du déplacement. Des actions de promotion et de communication sont élaborées et diffusées pour renforcer la visibilité de cette offre nationale et internationale.

HÉRAULT DESTINATION ACCESSIBLE

Cette distinction identifie les prestataires ou programmes départementaux ouverts à tous. Ceux-ci répondent aux exigences de la loi handicap 2015, mais qui ne peuvent prétendre à la marque Tourisme&Handicap ou qui sont en cours de son obtention.

SITE INTERNET :

www.herault-tourisme.com

www.herault-tourisme.com/fr/handitourisme



La marque nationale Tourisme & Handicap (T&H) permet de donner aux personnes en situation d'handicap une information fiable.



La marque Destination Pour Tous (DPT) valorise un territoire proposant une offre touristique accessible.



La distinction Hérault Destination Accessible. Chaque adresse a été visitée pour offrir l'information concernant son accessibilité

COMMENT ENTRER DANS LA DÉMARCHE ?



Les prestataires intéressés souhaitant candidater à la marque Tourisme & Handicap, sont invités à remplir une fiche d'autoévaluation et à contacter par mail Hérault Tourisme, service Accessibilité Tourisme Handicap. Pour s'inscrire, faire le test d'évaluation sur l'application nouvelle : AMNT : Application de gestion des Marques Nationales du Tourisme.

Les liens utiles : <https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/fr/actualites/la-procedure-de-labellisation-de-la-marque-tourisme-handicap-th-evolue>

Le lien d'auto-évaluation <https://eval.marques-tourisme.entreprises.gouv.fr/?brand=TH>

La procédure d'évaluation a évolué. Elle est réalisée à partir de deux catégories de critères : réglementaires et de confort d'usage. Pour être marquée, l'activité proposée par le candidat doit respecter à 100% l'ensemble des critères réglementaires et a minima un taux de 75% des critères de confort d'usage. La candidature, le suivi et l'attribution de la marque Tourisme & Handicap se fait 100% en ligne. La demande est traitée par le service labellisation T&H d'Hérault Tourisme dans les meilleurs délais : visite d'évaluation sur site, saisie des données dans « AMNT », examen du dossier en Commission Interdépartementale Tourisme&Handicap, notification de la marque par la DGE, promotion. Les différents cahiers des charges de Tourisme & Handicap et toutes informations utiles sont téléchargeables par ce lien : <https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/fr/cahiers-des-charges-de-la-marque-th>



Les territoires peuvent candidater à cette marque. Un accompagnement technique est assuré par Hérault Tourisme pour déployer cette marque nationale auprès de destinations volontaires. Le cahier des charges national est téléchargeable par ce lien https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/destination_pour_tous_cahier_des_charges_01-2018.pdf

HÉRAULT DESTINATION ACCESSIBLE VERS L'ACCESSIBILITÉ GÉNÉRALISÉE :

L'Hérault s'est engagé dans des démarches d'accessibilité universelle au travers de programmes départementaux : Mer Ouverte à Tous, Ports Ouvert à Tous, et des programmes territoriaux spécifiques : Montagnes du Caroux Pour Tous, Parc naturel régional du Haut Languedoc Pour Tous. La distinction Hérault Destination Accessible permet de mettre en avant des professionnels répondant aux exigences de la loi handicap 2015, mais qui ne peuvent prétendre à la marque Tourisme&Handicap ou qui sont en attente de son obtention.

Une application numérique a été développée, **Hérault Mobility**, un outil d'aide à la mobilité et à la présentation de l'offre de séjour accessible à l'échelle de 14 micro destinations <https://www.herault-tourisme.com/fr/handitourisme/>

CONTACTS

Mission Accessibilité, Tourisme, Handicap
Claude Blahon Poncé
Tél. 04 67 67 71 11
cblahonponce@herault-tourisme.com

Évaluatrice Tourisme Handicap :
Murielle Sanz - Tél. 04 67 67 71 84
msanz@herault-tourisme.com

Les associations partenaires :

- CLCPH, Comité de liaison et de coordination des associations de personnes handicapées et malades chroniques : <https://clcph.fr/>
- Roule nature : contact@roulenature.org
- APF France Handicap
- A-L-H, Aide Lunelois Handicap alh.handicap@gmail.com
- Surdi 34
- AVH, Association Valentin Hauy
- Handisport Hérault



HÉRAULT TOURISME AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Maison du Tourisme,
av. des Moulins,
34184 Montpellier - Cedex 4
Tél. : +33 (0)4 67 67 71 71
herault-tourisme.com
adt-herault.fr



@heraulttourismepro

